

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV n°12 du 10 octobre 2019

Présents: MM. GIVERNET, MATHEY, MOSCATO, THIBERT.

COUPES

Suite à une erreur lors du tirage de Coupe CREDIT AGRICOLE, voici le tirage définitif :

COUPE CREDIT AGRICOLE du 27/10/2019

	RECEVANT	VISITEUR
1	CRECHES 2	ETANG/ARROUX 2
2	JONCY 2	CLUNY FOOT
3	TRAMAYES 2	SUD FOOT 2
4	ST SERNIN 3	DUN SORNIN FOOT 2
5	BLANZY 2	RIGNY 2
6	LES GACHERES 2	PALINGES 2
7	POUILLOUX 2	GENELARD PERRECY 2
8	LA ROCHE VINEUSE 2	ST VALLIER 2
9	CLUNY US 3	NEUVY 2
10	ST VINCENT 2	BOURBON 2
11	TEAM MONTCEAU 2	VITRY EN CHAROLAIS 2
12	VIRE LUGNY	SGPB 2
13	ST USUGE OU REVERMONTAISE	CHATEAURENAUD
14	LESSARD EN BRESSE 2	LUX 2
15	ABERGEMENT STE COLOMBE 2	ST REMY 2
16	BRANGES 2	ST MARTIN SENOZAN 2
17	OUROUX 2	RULLY 2
18	MACON FC 2	RCBS 3
19	SENNECE LES MACON 2	MELLECEY MERCUREY 2
20	ST MARCEL 4	SAGY 3
21	GERGY 2	SVLF 2
22	ST BONNET EN BRESSE 2	BUXY 2
23	CHATENOY 3	MERVANS 3
24		

EXEMPT

BOIS DU VERNE 2

PROCHAINE REUNION

MARDI 15 Octobre 2019, 14h30 sont convoqués :

MM. GIVERNET, MOSCATO, MATHEY, DOUHAY, FERNANDES, RYMPEL

Le Président

André GIVERNET

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.